



L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Echecs

Attestation d'absence de contre-indication à la pratique sportive

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé "QS-SPORT" (Cerfa n°15699*01) à l'occasion de la demande de renouvellement de la licence de la Fédération Française des Echecs.

Conformément au décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 et de l'arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport, je n'ai pas besoin de fournir de certificat médical cette saison sportive.

Cette attestation est valable une année, sous réserve de modification notoire de mon état de santé.

Attestation établie le à

Signature du joueur ou du représentant légal